

Thomas MASSIN rejoint le Conseil d'administration du CFC au sein du Collège Livres

Les membres du Collège des éditeurs de livres du Conseil d'administration du CFC ont coopté Thomas MASSIN pour faire suite au départ de Guillaume MONTÉGUDET fin 2025.

Thomas MASSIN exerce actuellement les fonctions de Directeur général adjoint du Pôle Éducation du groupe Albin Michel (Magnard, Vuibert, Delagrave, De Boeck Supérieur), en charge des services transversaux. À ce titre, il pilote la stratégie opérationnelle du pôle et en assure la coordination avec les directions éditoriales, notamment sur les enjeux de marketing et de promotion, de numérique, de production et de contrats auteurs.

Diplômé de l'ISC Paris et titulaire d'un Master spécialisé en édition à l'ESCP, Thomas MASSIN a effectué l'ensemble de son parcours professionnel dans le secteur de l'éducation et de l'édition. Il a notamment occupé des fonctions au sein des Groupes Nathan, Hatier, puis du groupe Editis, où il a exercé, chez Bordas, des postes de direction commerciale et marketing sur les segments parascolaire puis scolaire. Il a ensuite rejoint le groupe Hugo & Cie, au sein duquel il a dirigé pendant près de cinq ans les éditions Bibliothèque pour l'École.

Thomas MASSIN siège également au bureau des Éditeurs de l'Éducation, dans le cadre duquel il intervient régulièrement sur les enjeux collectifs de la filière éducative, en particulier en matière d'usages, de diffusion des œuvres et de transformation numérique.

Son expertise des problématiques d'usages collectifs, de valorisation du droit d'auteur et d'équilibre économique de la chaîne du livre, constituera un atout important pour le CFC, au service d'une gestion collective structurante dans un environnement en forte évolution.



Je suis très heureux de rejoindre le Conseil d'administration du CFC au sein du collège des éditeurs de livres et je remercie ses membres de m'accueillir.

Dans un contexte de profondes mutations des usages des contenus de livres et des modèles économiques, il est essentiel de défendre une gestion collective forte qui puisse répondre à nos nouveaux enjeux. Je m'engage à mettre toute mon expérience au service du dialogue entre les acteurs du livre et les utilisateurs afin de contribuer à une valorisation durable et équitable du droit d'auteur.

Thomas MASSIN



© DR

Le CFC est l'organisme qui gère collectivement les droits d'auteur de la presse et du livre pour les rediffusions de leurs contenus dans tous les secteurs d'activité, depuis 1983.

80 000 organisations sont couvertes aujourd'hui par une licence CFC. 58,2 M€ ont été reversés aux auteurs et aux éditeurs en 2024.

contact : communication@cfcopies.com

www.cfcopies.com

